

Le but de cette instruction est de garantir que les produits mis à disposition à nos clients dans le cadre d'animation puissent être conservées dans des conditions adaptées en termes d'hygiène et de chaîne du froid afin de pouvoir être réintégrés dans les stocks de Sysco en toute sécurité.

Que les produits soient entreposés dans un camion ou un congélateur SYSCO prêté, il convient de placer des enregistreurs de températures dans des produits témoins.

Les étapes principales sont décrites dans le schéma ci-après :

